

ÉVÉNEMENT

24^{ème} EDITION DU CONCOURS DES VINS DU SUD-OUEST

581 vins présentés, 160 médaillés

La 24^{ème} édition du Concours des vins du Sud-Ouest, qui s'est tenue le mardi 10 mars à Toulouse, a permis de décerner 90 médailles d'or et 70 médailles d'argent, attribuées à l'issue d'une dégustation à l'aveugle de 581 vins. Organisé par l'IVSO, l'Interprofession des vins du Sud-Ouest, le concours vise à promouvoir les vins du Sud-Ouest auprès des principaux réseaux de distribution, dont la grande distribution.

Les objectifs

Le concours vise naturellement « à favoriser la commercialisation des vins du Sud-Ouest, en grande distribution mais aussi dans les réseaux de cavistes ou en vente directe, grâce à l'outil de communication commerciale qu'est le macaron apposé sur la bouteille », explique le directeur de l'IVSO, Paul Fabre. Il permet également « de valoriser l'identité Sud-Ouest et de fédérer les acteurs » d'un vignoble qui, long de 500 km, possède la particularité d'être l'un des plus étendus de France.

Le contexte

Le concours a eu lieu au lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme d'Occitanie, à Toulouse, dont les élèves et professeurs ont été associés, comme chaque année, à l'organisation du concours. Le jury était constitué d'une centaine de professionnels (sommeliers, chefs, cavistes, producteurs, négociants, œnologues, techniciens de la filière viti-vini et amateurs avertis) contre 130 les années précédentes. Cette baisse du nombre de dégustateurs s'explique par la crise sanitaire liée au COVID-19. A la date du 10 mars, le confinement général n'avait pas encore été déclaré.

Les résultats

90 médailles d'or et 70 d'argent ont été attribuées après la dégustation des 581 vins, issus des 30 dénominations du Sud-Ouest. En 2020, le nombre de références présentées était en légère baisse. La liste des vins présentés comme des vins médaillés (27,5 % du total) reflète la diversité des vins du Sud-Ouest en termes d'origine, de couleur comme de typicité produit.

Le palmarès est accessible en ligne : <http://concours-vins-sudouest-france.com/palmares-2020>

La confrérie des Vins du Sud-ouest à l'honneur

Lors de cette 24^{ème} édition, la confrérie des vins du Sud-ouest a intronisé deux nouveaux ambassadeurs : Madame Florentin, Provisoire du Lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie d'Occitanie et Philippe Subira, Président des sommeliers de la Région Sud-ouest Occitanie. L'occasion de rappeler l'investissement important du lycée dans l'organisation du concours avec notamment l'implication précieuse des jeunes élèves sommeliers et de leurs enseignants directement impliqués dans la logistique.

LES VINS DU SUD-OUEST

Le vignoble des vins du Sud-Ouest recouvre 29 AOP et 13 IGP réparties sur treize départements situés entre l'océan Atlantique, les Pyrénées et le Massif Central. Berceau de 130 cépages autochtones dont le célèbre cabernet franc ou les emblématiques négrette, malbec, braucol, gros et petit manseng, le Sud-Ouest est aussi le quatrième vignoble de France en volume avec une moyenne de 320 millions de bouteilles commercialisés par an, dont 46 % de rouges, 41 % de blancs (secs, doux, moelleux et effervescents) et 13 % de rosés. L'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO) est l'organisme professionnel chargé de fédérer les acteurs de la filière et d'assurer la promotion des vins.

CONTACT PRESSE – AGENCE CLAIR DE LUNE

Anaïs Marchand

06 25 72 52 87 – anais.marchand@clairdelune.fr

INTERPROFESSION DES VINS DU SUD-OUEST

Christophe Logeais – www.france-sudouest.com

+ 33 (0)5 61 73 87 06 – c.logeais@france-sudouest.com